



COMITE DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°25

Réunion du : Mercredi 6 mai 2020 à 17h00 (visio-conférence Starleaf)

Présidence : M. Éric BORGHINI

Présents : MM. Roger ANTONELLI, Gérard CAPELLO, Vincent CASERTA, Edouard DELAMOTTE, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Noël MANNINO, Alexis MENJAUD, Mathieu SAVY

Excusés : MM. Paul AUDAN et Mme Véronique LAINÉ

Assistent : M. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

**Compte tenu du contexte actuel, le Président a décidé de convoquer tous les mercredi après-midi, un Bureau Exécutif exceptionnel, élargi aux Présidents de District.
La réunion se déroule par visioconférence.**

I- FONDS DE SOLIDARITE DU FOOTBALL

Pierre GUIBERT en sa qualité de membre du BELFA prend la parole. Il fait part des dernières avancées sur les modalités de répartition du Fonds de solidarité du Football (FSF). Plusieurs options sont encore à l'étude.

Il indique, par ailleurs, que le COMEX doit se réunir lundi 11 mai afin notamment de se prononcer sur ces options et débattre sur les desideratas des Ligues concernant leurs championnats jeunes et seniors.

II- COMPETITIONS REGIONALES

Concernant les championnats régionaux seniors, le Président rappelle qu'un questionnaire a été adressé aux Présidents des Clubs de N3, R1 et R2 afin de solliciter leurs avis sur les deux hypothèses de travail évoqués lors du dernier Comité de direction.

Il indique que sur les 57 interrogés, 55 clubs ont répondu au sondage. Les résultats détaillés seront présentés lors de la prochaine réunion du Bureau Exécutif.

Le Président rappelle, par ailleurs, qu'à ce jour la Ligue n'est pas en mesure de transmettre les classements des championnats puisqu'elle ne pourra se prononcer qu'une fois que la FFF aura publié les éléments concernant les accessions/descentes entre les championnats nationaux et régionaux.

Il précise que les classements avec les accessions et relégations devraient être publiés la semaine du 18 mai.

III- FINANCES

✓ **Impact de la crise sanitaire sur les finances de la Ligue**

Mathieu SAVY, Trésorier, présente l'impact financier pour la Ligue de la crise sanitaire actuelle. Il fait part de l'estimation des pertes de recettes liée notamment à l'arrêt des compétitions régionales, des championnats professionnels et des formations d'éducateurs.

Il précise que ces pertes seront cependant en partie compensées par les dépenses non engagées sur cette fin de saison en raison de l'annulation de tous les événements (rassemblements régionaux, Assemblée Générale du Centenaire, LMF Tour, etc.).

Le Trésorier indique que La Ligue abondera le Fonds de Solidarité du Football en cours d'élaboration par la FFF dans des proportions significatives, en puisant dans ses réserves.

✓ **Mesures d'accompagnement en faveur des clubs**

Le Président souligne que le principal objectif est d'accompagner les clubs dans les difficultés financières liées à la crise sanitaire et d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, le redémarrage de leurs activités lors de la saison prochaine.

Le Président précise qu'avec le recensement des manifestations sportives annulées, il a été constaté que les clubs subissaient de lourdes pertes. Il souligne toutefois que l'arrêt prématuré des compétitions permet à de nombreux clubs d'amortir en partie ces pertes. Une étude sur les compétitions régionales révèle, en effet, que l'économie sur les frais d'arbitrages, les frais de déplacement et les frais de procédures (amendes, frais de dossier, etc.) s'élèvent pour les clubs évoluant en Ligue à plus de 300.000 €.

Le Président indique que les inquiétudes se portent davantage et principalement sur la saison prochaine avec une diminution majeure des partenariats privés, une potentielle diminution du nombre de licenciés, et donc des difficultés de trésorerie pour les clubs.

Il souligne ainsi que la Ligue et les Districts devront accompagner les clubs sur cette fin de saison mais aussi et surtout lors de la saison prochaine. Un plan d'accompagnement individualisé des clubs sera ainsi mis en place par la Ligue et les Districts afin d'étudier la situation financière des clubs et les aides mobilisables (Etat, Région, Département, etc.).

Après discussions et débats, et suite aux propositions du Président de la Ligue, le Bureau Exécutif décide d'ores et déjà d'acter les mesures suivantes :

- **Report du relevé du 28 février 2020 sur le relevé de fin saison** (payable au plus tard le 31 août). Ce report permettra d'intégrer le calcul définitif des caisses de péréquation, et donc de diminuer pour de nombreux clubs le montant du relevé.
- **Maintien de l'intégralité de l'aide aux frais de déplacement des équipes de jeunes** : malgré l'arrêt des compétitions aux 2/3 de la saison, la Ligue maintiendra l'abondement de la caisse de péréquation des frais de déplacement des équipes de jeunes d'un montant de 30.000 €. Cet abondement permettra également de diminuer le montant du relevé de fin de saison.
- **Non-facturation aux clubs des dispositions financières liées au Challenge de la Sportivité.**

✓ **Produits Licences : part des Districts**

Le Président informe que la Ligue a anticipé le calcul du produit Licences afin d'informer immédiatement les Districts des pertes liées à la baisse importante des licenciés.

Le montant dû aux Districts par licencié est de 4,886 € contre 4,95 € la saison passée ce qui s'explique par la baisse des licenciés et donc une répartition des charges sur un nombre moins important de licences.

Le Président informe d'une diminution globale de 27.322 € de la part reversée au District, et donc une diminution du même montant du bénéfice net de la Ligue.

IV- DECONFINEMENT : ORGANISATION DE LA LIGUE

Le Président indique que la volonté de la Ligue est de mettre en place une organisation alliant qualité de service aux clubs et sécurité des collaborateurs.

A cet effet, la Ligue restera fermée au public mais une permanence téléphonique sera mise en place tous les jours (sauf le mercredi) de 09h30 à 12h00. Les détails de l'organisation et les contacts seront publiés sur le site de la Ligue.

Raphaël BOUTIN présente aux membres du Bureau Exécutif les mesures de protection des collaborateurs mises en place par la Ligue en précisant que la règle demeure le télétravail et l'exception le présentiel strictement cadré par un protocole interne respectant les recommandations et les mesures sanitaires du Ministère du travail.

V - INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL :

✓ Formation de dirigeants en e-learning

Le Président rappelle que la Ligue Méditerranée a mis à profit la période de confinement pour travailler sur des formations à distance pour les dirigeants à partir de la plateforme numérique du LMF FC.

Il indique qu'après un peu plus de 15 jours de mise en ligne, 90 personnes ont été formés sur la première formation proposée.

Suite à cette première expérimentation concluante, l'IR2F travaille sur la mise en ligne d'une deuxième formation sur « *Préparer et animer une réunion* » courant mai.

Au regard de l'investissement des équipes pour produire ces formations à distance, intégralement réalisées avec les compétences internes de la Ligue, le Président informe que l'IFF et la Commission FAFA Formation ont été sollicités afin de demander :

- De comptabiliser les personnes licenciées qui ont suivi la formation à distance « *Communiquer à l'aide des réseaux sociaux* » dans le décompte des dirigeants formés sur le PFFD. Les 90 personnes formées à ce jour viendraient se cumuler aux 180 dirigeants déjà formés avant le confinement, soit un total de 270 personnes ;
- De pouvoir mobiliser les bons Formation du PFFD du contingent 2019/2020 de la Ligue sur ces formations à distance, celui-ci n'étant pas encore épuisé à ce jour du fait de la mise en place du confinement depuis mi-mars.

VI - AFFAIRES COURANTES

✓ Affiliation :

Le Bureau Exécutif enregistre l'affiliation suivante :
560381 - ACADEMIE SPORTIVE DES ALPES

Le Président indique que la prochaine réunion hebdomadaire par visioconférence aura lieu mercredi 13 mai à 14h00.

Noël MANNINO
Secrétaire Général